

LE JOURNAL

DE L'ILE DE LA REUNION

DOSSIER

25 juillet 93

Mille
Bougies

La Réunion peut-elle s'offrir le théâtre Vollard ?

"Etre indépendant" mais dépendre des subventions, c'est le pari de Vollard. Un jeu dangereux qui aujourd'hui pourrait obliger le théâtre à quitter l'espace Jeumon.

Le théâtre Vollard a 14 ans. L'âge délicat de la puberté, des boutons d'acné, des doutes, des filles, des sorties et de l'argent de poche qui augmente. A 14 ans, on a des besoins plus importants. A 14 ans, le théâtre Vollard dispose de trois millions de francs. Deux millions de subventions publiques, un million de recette. Quand on est jeune, on ne compte pas. Le Théâtre Vollard a aujourd'hui un déficit de 700.000 francs. En novembre, le théâtre Vollard a licencié son personnel (50 fiches de paie, mais 20 personnes qui vivent uniquement grâce au théâtre). Chômage technique jusqu'à la fin du mois de mai. Le mois où tombent les subventions... En 1993, le théâtre Vollard ne s'est pas offert de création. Faute d'argent.

Le directeur du théâtre a réduit son salaire à 12000 francs. La salle de Jeumon tourne au ralenti.

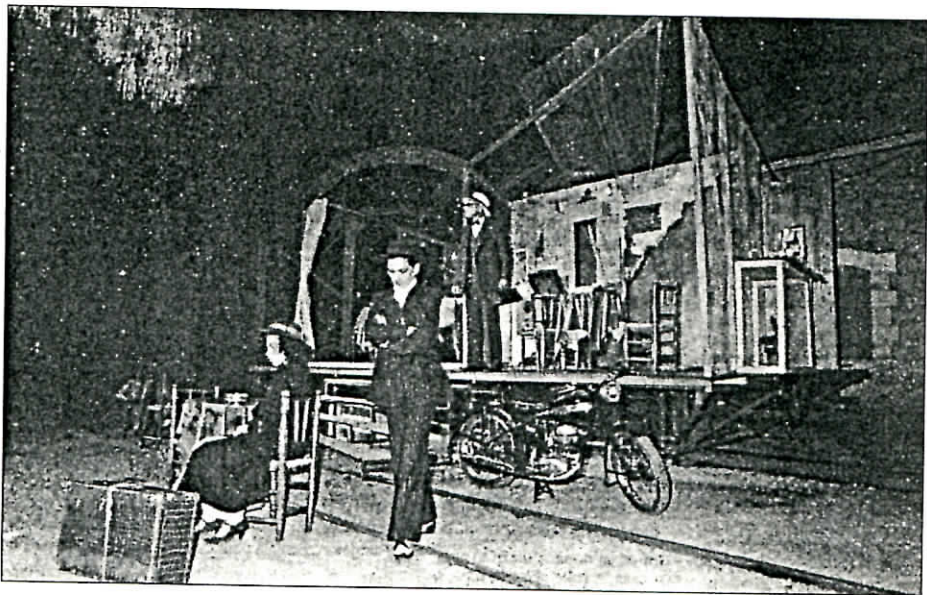
Les recettes de l'exercice 93 ne dépassent pas les 500.000 francs. Elles devraient être d'un million. Et l'EDF demande 200.000 francs en règlement des factures impayées. "Il faudrait 4 MF pour arriver à

vivre". Trois millions de subventions et un de recettes. Ça, c'est ce qu'il faudrait.

S'il est facile d'évaluer le montant des aides nécessaires au bon fonctionnement d'une entreprise, noter la culture est plus délicat.

Combien faut-il donner au théâtre Vollard ? Un inspecteur des théâtres, Yves Deschamps, dépêché par le ministère de la Culture a dressé un état des lieux des troupes réunionnaises. Vollard, comme d'autres, est mentionné dans ce rapport, brandi aujourd'hui par Emmanuel Genvrin. Dans le rapport Deschamps, il est ainsi écrit : "C'est de loin le travail théâtral le plus original, le plus inventif, le plus abouti que j'aie pu voir". Et Yves Deschamps de poursuivre : "La qualité et la rigueur de ce travail font de Jeumon un pôle de référence artistique à soutenir".

Quant aux trois millions de subventions, l'inspecteur des théâtres les considère tout juste comme une "zone de sécurité financière". L'inspecteur ne tarit pas d'éloge. Mais, c'est bien connu, les conseillers ne sont pas les payeurs. Aussi expert soit-il, Yves Deschamps



"Lepervenche", le grand succès de la troupe Vollard

n'est pas un décideur. Il inspecte, rend compte mais ne signe pas les chèques. Département, Région et mairie de Saint-Denis considèrent pour leur part que les 600.000 francs, 320.000 et 600.000 francs versés représentent déjà une belle somme.

En 1989, le conseil général se proposait d'examiner le statut de la troupe avec l'Etat et la Région "pour une solution durable dans l'avenir". Aujourd'hui, délivrant des notes à ses bailleurs de fonds,

Emmanuel Genvrin déclare : "Les subventions de l'Etat sont relativement satisfaisantes mais versées trop tard, en juillet. Le département donne bien (en mai) mais pas assez. La Région pas assez et mal. La mairie donne presque suffisamment et bien. Ce serait mieux si elle payait l'électricité". Pendant ce temps, Genvrin crée.

A la question, "Pourquoi ne pas envisager d'autres sources de financement ?", le directeur de Vollard répond tout simple-

ment que les "entreprises réunionnaises sont des sponsors trop modestes. Ils peuvent donner 10 ou 20.000 francs; Pas plus". Air-France reste le plus large... Mais les petits ruisseaux faisant les grandes rivières la multiplication d'opérations "d'accueil" vers d'autres compagnies moins bien loties pourrait aider la rentabilisation de la salle. Mais Genvrin n'est pas préteur. Jeumon, c'est la salle de Vollard et pas question d'y recevoir d'autres artistes. C'est

pourtant une des conditions à la mise en place de la convention triennale qu'il doit signer avec l'Etat, la Région et le Département.

Yves Deschamps, dans son rapport de "référence", mentionnait déjà que ces conventions "seraient complétées par un cahier des charges articulées (...) en trois volets : création, accueils, développement culturel". Quand on ne veut pas "rest dan' fenoir", encore faut-il ouvrir les yeux •